L’unité Ravageurs et agents pathogènes tropicaux du Laboratoire de la santé des végétaux (site de La Réunion) propose de transmettre les rapports d’analyse par voie électronique à ses clients, en lieu et place de l’envoi par voie postale afin de réduire les délais d’envoi et de faciliter leur transmission.

**Pour cela, nous vous remercions de bien vouloir compléter ce formulaire et de nous le retourner signé, par courriel à l’adresse suivante:** saint-pierre.lsv@anses.fr

|  |
| --- |
| **A COMPLÉTER PAR LE CLIENT**  |
| Nom de la structure :       |
| Adresse :       |
| Code Postal :       | Ville :       |
| Numéro de contrat de prestation d’analyse avec l’unité RAPT *(si disponible)*:       |
| **Nom du service et/ou de la personne destinataire des rapports d'analyses :**       | **email** :       |
| **Nom du service et/ou de la personne destinataire des rapports d'analyses :**       | **email** :       |
| **Nom du service et/ou de la personne destinataire des rapports d'analyses :**       | **email** :       |
| Commentaires / conditions particulières éventuelles :       |

|  |
| --- |
| **RESPONSABILITÉ / ENGAGEMENT DU LABORATOIRE** |
| Le laboratoire s’engage à garantir la confidentialité, l’intégrité et l’authenticité des rapports d’analyses par les moyens suivants:• Les rapports d'analyses sont transmis au format PDF par courrier électronique via une pièce jointe à ouvrir.• Les rapports d’analyses sont approuvés et envoyés par un signataire autorisé aux destinataires identifiés ci-dessus via les adresses électroniques indiquées par le client. Les rapports comportent l'identification du signataire, sa fonction, une mention indiquant que les rapports d’analyses ont été validés via l’application informatique du laboratoire et une signature numérique. L'adresse mail d'expédition est celle de la personne qui procède à l'envoi (sous le format prénom.nom@anses.fr).• Sauf cas exceptionnel, les rapports d'analyses sont transmis uniquement aux demandeurs des analyses. Exceptionnellement, les rapports peuvent être transmis en copie selon les conditions mentionnées ci-dessus, à des destinataires autres dont les e-mails auront été communiqués par le demandeur des analyses. Dans ce cas, il n'est pas demandé de convention de preuve aux autres destinataires, le demandeur des analyses prenant ainsi la responsabilité. La reproduction des rapports d'analyses n'est autorisée que sous leur forme intégrale.• Les rapports d'analyses sont conservés de façon à garantir leur intégrité durant la durée d’archivage interne du laboratoire. |

|  |
| --- |
| **RESPONSABILITÉ / ENGAGEMENT DU DEMANDEUR** |
| Le demandeur : • accepte les conditions d’envoi, d’émission et de conservation des rapports d’analyses, énoncées ci-dessus.• reconnait la force probante du rapport d’analyse sous format PDF au même titre qu’un rapport d’analyse papier.• accepte à titre de preuve la date d’envoi du fichier PDF et son n° d’identification tel qu’il ressort du système du laboratoire.• reconnait que le laboratoire ne peut être tenu pour responsable pour tout problème survenant lors du transfert électronique du document compte tenu des risques inhérents à toute connexion et transmission internet (ex : perte de courriers, problèmes messagerie, défaillances du fournisseur d’accès, etc.)• s’engage à communiquer tout changement d’adresse e-mail par la présente convention de preuve signée (disponible sur le site internet de l’agence).  |

|  |
| --- |
| **PRISE D’EFFET** |
| L’envoi des rapports d’analyses par voie électronique ne pourra être pris en compte qu’à réception de ce document signé. Elle prendra fin sur demande explicite du client formulée par écrit signifiant le renoncement à la transmission de rapports par courrier électronique. |

|  |
| --- |
| **VALIDATION PAR LE CLIENT** |
| **Représentant de la structure** Nom :      Fonction:       | Date :      /     /      | Signature : |